

# La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Un trait si vivant

André Paul, qui vient de nous quitter, continue de vivre dans les innombrables dessins qu'il a réalisés au cours de sa longue carrière. J'ai devant moi un ouvrage oblong intitulé *A la tribune de l'humour*. C'est un recueil, édité en 1965, de dessins en noir et blanc parus dans la *Tribune de Lausanne*. J'ai aussi le riche catalogue en couleurs de la grande exposition au Château de Saint-Maurice, «70 ans de dessin», montée en 2009<sup>1</sup>. Sur le tout, il y a une liasse de dessins originaux réalisés par André Paul pour les *Cahiers de la Renaissance vaudoise*. Le papier est blanc et dur, le noir de l'encre de chine est net, saturé et brillant. En comparaison, les reproductions sont toujours un peu ternes. Examinons-les d'un peu près.

Le trait est vivant, jaillissant, virevoltant, incroyablement léger et divers, tantôt ténu comme une esquisse, tantôt épais, pour souligner un geste ou une caractéristique, parfois hâtif, comme si l'artiste devait se débarrasser d'une partie inintéressante de son dessin. Les plis des habits, en particulier, sont la plupart du temps de vigoureux fouillis, de même que les mains et les doigts. Le trait se calme et se précise dans les visages, mais pas moins libre, pas moins spontané. A distance de vue normale, ces différences se fondent dans la mise en place de l'ensemble.

Sur ces originaux, je cherche en vain quelques lignes préparatoires au crayon. Lors d'un entretien radiophonique, il déclara partir toujours, et à fond, sur sa pre-

mière idée: pas trop de temps donc pour les travaux d'approche! La plume griffait et crissait, des gouttelettes jaillissaient du bec torturé, accompagnant le trait, accentuant encore la vie et l'élan du dessin.

Du Dalai Lama à Charles de Gaulle, de l'abbé Pierre à Franz Weber, de Platini à Valéry Giscard d'Estaing, la ressemblance est toujours hallucinante. André Paul saisit non seulement la structure extérieure du visage et les proportions du corps pour en restituer l'essentiel, mais aussi la psychologie du sujet. Sa maîtrise est encore plus effarante quand il réalise la caricature de Leonid Brejnev à partir d'une pelote de barbelés ou quand, à partir de pieds ou de chaussures, il obtient les visages d'Eddy Merckx, de Richard Nixon, de Henry Kissinger ou de Francisco Franco (une botte!), petits chefs-d'œuvre d'habileté technique.

Un des originaux est rehaussé de gouache, révélant un coloriste subtil et habile aux demi-teintes. Il a servi de base à l'affiche des opposants à la fusion Vaud-Genève. On y voit le beffroi de la Cathédrale de Lausanne et son guet, bousculés et trempés par les flots du jet d'eau de Genève.

Dans son article très fouillé, «André Paul ou le dessin comme élixir de longue vie»<sup>2</sup>, Jean-Philippe Chenaux énumère les *Cahiers de la Renaissance vaudoise* qu'il a illustrés. Mentionnons en particulier *EEE, la nébuleuse*, notre Cahier sur et contre l'Espace économique européen: les

étoiles du drapeau européen forment une trouble nébuleuse sous l'œil interrogatif du traditionnel Vaudois à chapeau plat; mère Helvetia refuse les avances d'un bureaucrate européen; l'inutilisable «droit de veto», accordé à la Suisse par le traité, devient une hache qui écrase le non moins traditionnel Suisse à capet d'armailli. Si nous mentionnons cette collaboration, c'est qu'André Paul était, contrairement à nous, favorable à l'EEE. Mais cela l'amusaient de dessiner à contre-courant de son propre sentiment.

Cette capacité de prendre de la distance était innée. Libéral dans le sens respectueux d'autrui, mesuré, généreux et bien éduqué, André Paul n'était au service d'aucune cause, si ce n'est celle de son art. Dégagé de toute attache partisane, il a promené en tout sens un œil acéré sur son siècle, il en a représenté avec esprit les travers grands et petits, les bizarreries et les contradictions.

Son parler distingué, presque pointu, lui permettait d'exprimer, la bouche arrondie, une ironie légère à propos de toute chose, y compris son propre discours.

Entre 6 et 11 ans, comme tous mes petits camarades, je recevais *L'Ecolier romand*. J'y suivais, avec une impatience angoissée, les aventures de Nick et Fatty, bande dessinée conçue et réalisée par André Paul. A l'entendre, l'élaboration du scénario ne précédait souvent son exécution que de quelques minutes. Il arrivait que l'histoire s'égaré dans un chemin sans issue. Je vois encore Nick, perdu dans la jungle, menacé par toutes sortes de créatures aquatiques et terrestres, et qui ne trouva son salut que sous la forme d'une plume à dessin que l'auteur, acculé par une narration abracadabrante, lui tendait complaisamment, en dernier recours, dans le haut de la dernière case.

Jean-Philippe Chenaux note qu'aucune monographie n'a jamais été consacrée à André Paul. C'est le moins qu'on puisse dire! *La caricature, art et manifeste*, le somptueux ouvrage de 278 pages publié en 1974 chez Skira, ne mentionne pas seulement André Paul; même triste tache

aveugle dans *L'œil qui rit*, de Michel Melot, 204 pages, publié une année après par l'Office du livre; même ignorance artistique et historique dans *L'art et l'histoire de la Caricature*, de Laurent Baridon et Martial Guédron, 320 pages, publié en 2006 aux Editions Citadelles et Mazenod. Le *Dico Solo* (910 pages!), sorti de presse en 2004 chez AEDIS, ne mentionne pas davantage André Paul parmi les «plus de 5000 dessinateurs de presse» qu'il se vante de répertorier. On y trouve bien un Paul André, dit Pol André, mais cela ne fait pas notre affaire. Désinvolture, ignorance, aveuglement, on ne sait pas trop quel substantif utiliser.

C'est vrai qu'André Paul était modeste et discret, c'est vrai que la notion même de plan de carrière lui était profondément étrangère, vrai encore qu'une fois réalisé, son dessin était derrière lui et qu'il ne s'en préoccupait plus. Mais tout de même. D'autres, et pas des moindres, l'ont connu et reconnu depuis longtemps. Il a dessiné sans relâche durant septante ans et plus dans *La Tribune de Lausanne*, dans *La Suisse*, dans la *Weltwoche*, dans *Trente Jours* et dans combien d'autres journaux. Le *Canard* lui a fait des offres, le *New York Times* aussi. Il était révérend pour son talent et pour ce qu'il en faisait. Dans *Vigousse*<sup>3</sup>, Barrigue évoque un «géant». Selon *24 heures*<sup>4</sup>, Mix et Remix le voyait comme un «génie» et Burki comme «un dieu». Cette unanimité ne fait que souligner le caractère surréaliste de la situation.

Les personnes qui l'admirent, en particulier celles qui ont exprimé leur reconnaissance et leur admiration ces derniers jours, doivent se sentir le devoir de réaliser un recueil exhaustif, disons aussi exhaustif que possible, énorme donc, peut-être en plusieurs volumes, de cette œuvre qui fait partie de notre patrimoine commun.

Olivier Delacrétaz

<sup>1</sup> «Un talent acharné et modeste: André Paul», Cédric Cossy, *La Nation* n° 1870 du 28 octobre 2009.

<sup>2</sup> *La Nation* n° 2085 du 8 décembre 2017.

<sup>3</sup> *Vigousse* n° 384 du 16 novembre dernier.

<sup>4</sup> *24 heures* du 13 novembre dernier.

## Besoin d'autonomie

Depuis son accession à la tête du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Mme Cesla Amarelle semble commettre peu d'erreurs. Elle projette maintenant de réformer l'enseignement des mathématiques en y intégrant la science informatique et le «numérique».

Selon le journaliste Vincent Maendly dans *24 heures* du 12 novembre, le canton de Vaud se lancera seul dans cette aventure, «il met au défi l'harmonisation romande [...] n'hésite pas à prendre ses distances avec la Conférence intercantonale de l'instruction publique [...] le plan d'étude romand (PER) est bon, mais il faut le renouveler [...] le rythme intercantonal peut être lent et ne doit pas être un frein si des cantons vont plus vite que d'autres et ouvrent la voie [...] le riche Etat de Vaud est le plus gros contributeur de la CIIP dont il assure 37% du budget [...] il a la taille et les moyens de faire seul».

Depuis que nous nous occupons d'affaires scolaires, c'est la première fois que nous entendons ce langage. Le Canton va réformer son école sans attendre des directives romandes, sans se soumettre à l'harmonisation fédérale, sans se coucher devant la volonté d'uniformisation. Il est possible que la réforme Amarelle échoue,

ce que nous ne souhaitons pas, mais alors nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes, et peut-être corrigerons-nous vite nos erreurs.

Bien entendu, dans son éditorial, le journaliste Maendly exprime ses réticences. *En revenir aux particularismes régionaux l'effraie, parce que l'harmonisation scolaire n'a pour autre but que de créer un système [...] favorisant la mobilité de la population et garantissant la qualité de la formation* (vraiment? réd.). *Les Suisses ont massivement approuvé ce bel idéal dans les urnes. Et 92% des Vaudois ont voté oui.*

M. Maendly devrait se demander comment *ce bel idéal*, celui du PER et d'HARMOS, s'est traduit dans les faits, mais peu importe.

Le lendemain, dans *24 heures* du 13 novembre, nous lisons sous la plume de Sylvain Muller: «*Les Assises vaudoises du climat n'étaient pas ridicules [...] Face aux lenteurs des accords internationaux, l'échelon local est désormais privilégié pour lutter contre le réchauffement climatique.*»

Le souci d'autonomie s'impose à nos autorités. Nous en prenons bonne note.

J. P.

## La modestie des médecins

Un neurochirurgien gagne 817'000 francs annuels en moyenne, soit presque autant qu'un membre de la direction d'une banque et dix fois moins qu'un CEO rapace. Il n'y a que 118 médecins en Suisse qui gagnent plus d'un million (et probablement pour des soins qui ne sont pas tous couverts par l'assurance de base); on souhaiterait que ce chiffre augmente pour témoigner de la réputation internationale de notre pays en matière de soins médicaux. Les médecins salariés (sans les médecins assistants) gagnent en moyenne 226'000 francs par an; c'est bien peu compte tenu de la durée de leur

formation et de leur responsabilité. Les médecins indépendants annoncent un revenu moyen de 320'000 francs; il y a des indépendants qui, dans d'autres branches, engrangent davantage, ce que les risques de l'indépendance peuvent expliquer.

Ces données, rassemblées par l'Office fédéral de la santé publique, sont tout à fait rassurantes quant au sens de la mesure de nos esclaves. Mais elles font aboyer M. Alain Berset. Probablement qu'il s'intéresse peu aux chiffres, mais plutôt à son image.

C.

# Les peuples qui digèrent leur histoire et les autres

**P**redappio est une bourgade de quelque six mille habitants dans la province de Forlì en Emilie-Romagne. Elle vit de la vigne (*un sangiovese di carattere profondo e austero*) et du tourisme: 80 000 à 100 000 touristes par an. Que visite-t-on à Predappio, à part les caves? On peut d'abord se rendre à la maison natale de Mussolini (entrée 3€). Ensuite on fait un détour par le cimetière San Cassiano où se trouve la sépulture du Duce, dans la crypte du caveau de famille. De retour au bourg, on s'arrêtera devant les vitrines des boutiques qui vendent briquets, tasses, tabliers de cuisine, toute une bimboloterie à l'effigie du plus célèbre enfant de la commune. Dès 2020, on finira la tournée par le musée du fascisme voulu par l'actuel maire centre-gauche. L'ancienne *Casa del Fascio*, au centre de la localité, en style art-déco très typé, sera restaurée pour abriter ledit musée. Naturellement ce projet rencontre des oppositions, tant parmi les «fascistes» (qui craignent une condamnation du régime), que parmi les «antifascistes» (qui craignent son apologie). S'il est conçu avec l'appui d'historiens sérieux, et réalisé dans la perspective d'une muséographie moderne et vivante, l'établissement devrait inverser la proportion des idolâtres et des amateurs d'histoire. Quoi qu'il en soit, on a ici l'exemple d'un pays qui affronte intelligemment et sans complexe les fantômes d'un passé encombrant. Le maire de Predappio, très éloigné de

l'idéologie fasciste, a choisi de «faire avec». Honneur à lui.

Nous avons dit, dans un article précédent (*La Nation* n° 2110), notre surprise face à l'importance de signes demeurés visibles du passé communiste dans la Russie actuelle. Un des axes importants de la politique intérieure du président Poutine est d'assumer tout le passé du pays et de le glorifier à travers ses réalisations. On bâtit des cathédrales, mais parallèlement on restaure aussi le fameux groupe monumental *L'Ouvrier et la kolkhoziennne* (Рабочий и колхозница), chef-d'œuvre du réalisme socialiste conçu par Vera Moukhina (25 mètres, 80 tonnes, Exposition internationale, Paris, 1937). Ce faisant, Poutine accompagne certainement l'opinion publique, ou tout au moins le sentiment de la population. Le visiteur étranger ne peut qu'admirer cette sagesse d'un peuple en paix avec son histoire, une histoire pourtant terrible, qui a broyé des générations par deux guerres mondiales et une civile, et sept décennies de totalitarisme.

De l'autre côté du continent, à peine arrivé au pouvoir, l'actuel chef du gouvernement espagnol s'attaquait dare-dare au principal problème de son pays: la présence du général Franco au Valle de los Caídos et la conversion de ce monument maudit en «lieu de mémoire et de réconciliation». Pour la mémoire, c'est réussi, puisque le nombre de visiteurs a plus que doublé

depuis l'annonce de la décision: on se ressouvient du vieux général, mort depuis quarante-trois ans, oublié par les jeunes générations qui ont d'autres préoccupations. Pour un écolier d'aujourd'hui, la guerre de 1936 à 1939 est un événement du passé, aussi lointain que les Guerres puniques. Une guerre, *a fortiori* civile, est une blessure grave dans le corps d'une nation. Mais les blessures guérissent, elles cicatrisent, et les cicatrices finissent par s'effacer. Pedro Sánchez a choisi de gratter la cicatrice et de la faire saigner. C'est par antiphrase qu'il parle de réconciliation, sa manœuvre étant une reprise de la guerre, du côté républicain. Son action ne réunit pas, elle divise.

Dans sa hâte de déterrer le dictateur, le ministre a négligé un point important de l'opération: où transporter la dépouille de Franco? Les héritiers, qui ne s'opposent plus à l'exhumation, possèdent un lieu idéal: le caveau de famille dans la crypte de la cathédrale de l'Almudena, en plein centre de Madrid. Ainsi, pour les nostalgiques du régime franquiste, il n'y aura pas qu'un, mais deux lieux de pèlerinage. Si gouverner c'est prévoir, l'actuel gouvernement se signale par son imbécile précipitation.

Situé dans la proximité de l'Escorial, à quelque cinquante kilomètres de Madrid, le *Valle de los Caídos* est une spectaculaire nécropole dédiée aux morts de la guerre civile, inaugurée en 1959 et consacrée par le pape Jean XXIII

l'année suivante. On y accède par une route tortueuse dans la Sierra de Guadarrama. La basilique, creusée dans le rocher, est surmontée d'une croix de 150 mètres de hauteur (la plus haute du monde!) Au pied de cette croix, des sculptures monumentales figurent les quatre évangélistes. Quant à la nef, c'est un long boyau un peu oppressant de 260 mètres (plus longue que Saint-Pierre de Rome!) La tombe du généralissime, située dans le chœur devant l'autel, est une simple dalle de granit noir, avec cette seule et sobre inscription: FRANCISCO FRANCO. Dans l'aile sud du transept, un ossuaire recueille les restes de victimes des deux camps de la guerre. Derrière la colline, un monastère bénédictin complète la solennité religieuse de l'endroit.

Le mausolée, par son austérité grandiose et écrasante, est une représentation intéressante de ce que fut la dictature franquiste: un régime conservateur qui s'appuyait sur l'armée et l'Eglise, avec quelques emprunts à l'esthétique fasciste. Même controversé, le monument qui l'illustre le mieux mérite d'être conservé et entretenu tel quel, comme témoignage historique de la période. Dans l'absurde feuilleton engagé par un gouvernement aveuglé par ses obsessions idéologiques, on notera la lâcheté du silence de la famille royale. Juan Carlos 1<sup>er</sup>, Felipe VI, qui vous a faits rois?

Jean-Blaise Rochat

## Exil et musique

On sait l'écrivain Etienne Barilier fin mélomane et musicographe; des ouvrages comme *Alban Berg, essai d'interprétation* ou *B-A-C-H, Histoire d'un nom dans la musique* en témoignent. Au début de cette année, il a publié un livre consacré cette fois au thème de l'exil dans la musique. En fait, ce sujet a été commandé à l'auteur par les organisateurs des fameuses Folles journées de Nantes, festival de musique classique organisé chaque année depuis 1995 entre fin janvier et début février, et dont le thème portait en 2018 sur les compositeurs qui ont quitté ou dû quitter leur patrie pour souvent ne plus la revoir. Toutefois, et dès le début du livre, Barilier précise qu'il ne se contentera pas d'évoquer ces compositeurs-là, mais aussi ceux qui, «sans avoir jamais été chassés de leur pays, ont écrit d'admirables musiques d'exil». Et de citer le premier vers du

premier poème du *Winterreise* (ce *Voyage d'hiver* qui est du reste le titre du premier chapitre) de Franz Schubert: *Fremd bin ich eingezogen, fremd zieh ich wieder aus* (*Etranger je suis venu, étranger je m'en vais*).

Le sujet est vaste, on s'en doute, et comment l'aborder? La question initiale que se pose Barilier est la suivante: «Ce que nous voulons savoir d'abord et surtout, c'est si l'exil a infléchi leur création, s'il l'a tarie ou stimulée.» Quelques lignes plus loin, il met toutefois en doute la pertinence de son propos en citant les réponses de Schönberg et de Stravinsky à un journaliste du *Los Angeles Times* qui, en 1950, leur demandait si l'exil les avait changés; tous deux répondent par la négative. Si l'on s'en tient à ces déclarations des «deux plus grands compositeurs bannis du XX<sup>e</sup> siècle, [...] on pourrait mettre un point final à ce livre avant de l'avoir commencé» écrit non sans ironie Barilier. Et d'ajouter qu'on n'est pas obligé de les croire sur parole: à son avis, et quand bien même ils s'en défendent, l'exil a joué dans leur œuvre un rôle fondamental. Lequel? Avouons que, pour ces deux compositeurs, nous sommes resté sur notre faim.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur évoque quelques musiciens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (Lully, Haendel, ...) dont on ne peut guère affirmer que l'exil ait eu une influence déterminante sur leur art: «Si Lully fut un exilé au sens littéral du terme (pri-

vé de son sol natal), il ne le fut donc nullement au sens moderne, affectif et douloureux que nous donnons à ce mot»; ce sont en quelque sorte des musiciens de l'«exil heureux». Passant au XIX<sup>e</sup> siècle, l'auteur consacre un chapitre fort intéressant à Chopin, premier compositeur qui «vit l'exil comme une souffrance». Mais si cette souffrance habite plusieurs de ses œuvres, «comment prouver que c'est parce que leur auteur se sentait chassé du paradis polonais?» Le jeune Chopin «remuait des pensées de mort avant d'apprendre la chute de Varsovie», ce qui fait dire à Barilier que «sa douleur n'était pas, et ne sera jamais exclusivement celle de l'exilé».

C'est la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle qui constitue l'essentiel du livre de l'auteur; en effet, avec l'avènement des totalitarismes, un nombre impressionnant de compositeurs ont fui leur pays pour échapper tout simplement (si l'on ose écrire ainsi!) à la mort. Mais Barilier, comme nous l'avons écrit plus haut, n'oublie pas d'évoquer aussi ces musiciens qui, pour diverses raisons, sont restés dans leur pays et ont souffert d'un «exil intérieur», pas forcément moins douloureux, et dont Chostakovitch est d'une certaine manière le paragon.

Parvenu à la fin du livre, le lecteur ne peut qu'admirer l'érudition musicale de l'auteur qui ne se contente pas de parler des compositeurs exilés les

plus connus (Schönberg, Stravinsky, Rachmaninov,...), mais consacre également plusieurs pages à quelques oubliés de l'histoire de la musique, comme Ernst Toch ou Vsevolod Zaderatski, pour ne citer que ces deux noms.

Au début du dernier chapitre, Barilier revient à la question centrale du livre: y a-t-il une musique de l'exil? Pour lui, la réponse est affirmative. Le problème, c'est qu'il y a une telle variété de styles dans la musique des compositeurs cités qu'il est impossible de parler d'une musique de l'exil. En revanche, et c'est sous cette forme que la question doit se poser (comme l'auteur l'a du reste plus justement formulée au début de l'ouvrage, cf. notre deuxième paragraphe), l'exil a bel et bien infléchi leur création, en la stimulant (Chostakovitch, qui a affirmé que même si on lui coupait les deux mains, il continuerait à composer...), la tarissant (Rachmaninov, qui n'écrira qu'à peine un sixième de son œuvre après avoir quitté la Russie), en la renouvelant (Kurt Weill, changeant complètement de style après son arrivée aux Etats-Unis).

Malgré ces petites réserves, ce livre de plus de deux cents pages au format de poche fourmille de réflexions pertinentes et ne peut manquer d'intéresser les mélomanes.

Frédéric Monnier

Référence: Etienne Barilier, *Exil et musique*. Editions Fayard/Mirare, 2018.

## La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

## Être sûr de son but

Quatrième règle de sécurité de tout utilisateur bien éduqué d'armes à feu. Chaque tireur, civil ou militaire, doit la faire sienne pour espérer entrer dans un stand de tir et pratiquer son loisir ou ses obligations constitutionnelles. Pourtant, cette règle élémentaire ne semble pas avoir été prise en compte par la Commission européenne lors de l'élaboration de sa nouvelle directive sur les armes. Cette directive est justifiée par la nécessité de lutter contre la vague terroriste qui frappe l'Europe. La Suisse étant contrainte de reprendre le développement des acquis Schengen, la directive doit maintenant être appliquée par la Confédération, sous une forme à peine édulcorée par l'administration fédérale.

L'initiative de l'UE pourrait être plus que louable si elle s'attaquait aux trafics d'armes illégales, aux réseaux mafieux qui les entretiennent, et aux profits du trafic de drogue finançant les cellules terroristes. Jusqu'à preuve du

contraire, aucun attentat n'a été perpétré avec une arme légale. Toutefois, l'UE entend obliger les particuliers et collectionneurs à déclarer leurs armes, restreindre les possibilités d'acquies des armes en héritage, notamment les armes d'ordonnance, obliger les tireurs sportifs à s'inscrire dans des sociétés de tir, etc. En s'attaquant uniquement aux armes légales et légitimement acquises et non au marché noir, l'UE manque totalement le but initial de la directive.

D'un point de vue juridique, la directive ne remplit ni le critère d'adéquation au but recherché, ni ceux de nécessité ou d'acceptabilité. En la promulguant, la Commission européenne enfreint l'un des principes fondamentaux de l'Etat de droit : celui de proportionnalité. D'un point de vue administratif, la directive va surtout lier des policiers à des tâches bureaucratiques de contrôle aux dépens du travail de terrain, alors que la Suisse est justement un pays qui

compte déjà peu de policiers par rapport à sa population. Rappelons que la directive a été reprise malgré l'opposition marquée des Cantons lors de la procédure de consultation. Ceux-ci assumeront l'essentiel de la charge administrative.

Finalement, d'un point de vue politique, la directive va surtout criminaliser les tireurs sportifs, les chasseurs, et les collectionneurs qui devront à tout moment prouver leur besoin de détenir une arme. Le paradigme est renversé. Ce qui avant n'était interdit que de façon exceptionnelle sera dorénavant autorisé de façon exceptionnelle. Plus grave, c'est le rapport de confiance entre Etat et citoyens qui est fragilisé. En effet, le principe en vigueur jusqu'ici reposait sur une fraction du monopole de la violence légitime de l'Etat, déléguée à chaque citoyen-soldat pour le responsabiliser et l'inclure dans la vie de la cité. Ce lien persistait dans le cas des armes privées, la chasse ou la tradition du tir

sportif, fortement liée à la milice. Avec cette directive, le citoyen-soldat ne serait plus un propriétaire responsable et libre, mais un privilégié auquel un souverain a octroyé un avantage.

La directive de l'UE manque donc largement son but initial. Là où elle devrait responsabiliser les citoyens face à la menace terroriste et les inclure dans les processus sécuritaires, elle suspecte tout le monde. Là où elle devrait faciliter le travail de la police, elle crée une bureaucratie inutile. Face à une réglementation aussi incohérente, la résistance s'imposerait d'office ; mais pour ne pas risquer une opposition de la part de l'UE, le Conseil fédéral et le Parlement se sont montrés conciliants à mauvais escient. Il convient donc de signer le référendum encarté dans ce numéro de *La Nation* et lancé par la Communauté d'intérêt du tir suisse, faitière regroupant les principales sociétés militaires, de tireurs et de chasseurs du pays.

Edouard Hediger

## L'attitude des autorités avant un vote populaire

Après l'annulation d'une votation communale à Tolochenaz, sur décision finale du Tribunal fédéral, pour le motif que la municipalité avait déséquilibré le débat public par son ingérence, le scrutin de Moutier sur son appartenance cantonale future est à son tour invalidé par la préfète, en première instance, notamment pour cette même raison. Nous ne nous prononcerons pas sur les cas d'espèce, dont les données et les circonstances exactes nous échappent ; mais c'est l'occasion d'examiner la problématique de l'intervention des exécutifs dans les campagnes précédant les votations populaires, non seulement au niveau communal, mais aussi cantonal et fédéral.

Il est indéniable que la participation partielle de l'exécutif au débat public peut fausser le jeu. D'abord parce que l'autorité bénéficie encore d'une certaine... autorité (le respect f... le camp, c'est entendu, mais quand même...) qui peut, par elle-même, faire pencher les indécis faisant confiance aux dirigeants. Ensuite parce que l'autorité bénéficie d'emblée d'informations complètes sur le projet, rassemblées par ses services, donc d'un arsenal d'arguments que les opposants doivent s'efforcer de constituer péniblement de leur côté.

Et encore parce que l'autorité dispose souvent de moyens de communication – parfois gratuits – que les miliciens n'ont pas. Les exécutifs ne doivent donc pas exploiter indûment leur position dominante.

On doit être restrictif même sur d'éventuelles informations complémentaires ou de prétendues rectifications : la limite qui les sépare de la propagande est aisément franchie.

Ce n'est pas seulement le risque de déséquilibrer le débat qui doit inciter les magistrats à la sobriété verbale, mais aussi leur fonction même. S'ils perdent le dimanche du scrutin, ils devront encore gouverner le lundi et les jours d'après. Nos usages ne connaissent pas la démission des perdants, à juste titre. Ils ne doivent donc pas, en se lançant à corps perdu dans la bataille, se rendre incapables d'exercer ensuite sereinement leur fonction et, notamment, d'appliquer impartialement une décision qu'ils n'ont pas voulue.

Déduira-t-on de cela que seul le silence convient aux magistrats exécutifs ? Cette conclusion radicale serait certes envisageable, car les projets soumis à la sanction populaire ont été au préalable discutés et adoptés par

des parlements, dont les membres les plus profilés peuvent prendre la tête d'un comité d'action. Il est toutefois difficile, à notre époque très médiatisée qui personnalise la politique, de contraindre au silence le chef du département qui a porté le projet contesté. On admettra donc un discours télévisé de sa part, sans accent polémique, et deux ou trois conférences publiques. Pas de débat télévisé, car l'équilibre sera inévitablement faussé, l'attention étant focalisée sur le magistrat-vedette. Pour le reste, aux membres du comité de soutien de mouiller leur chemise !

La jurisprudence restrictive des tribunaux – dont on rappelle toutefois qu'elle ne s'applique que lors de scrutins aux résultats serrés – devrait inspirer les milieux politiques en toutes circonstances, et notamment remettre en cause les « Explications du Conseil fédéral » diffusées tous-ménages avant les votations fédérales. Cette brochure est manifestement un instrument de la propagande étatique, payé non par les partisans de la po-

sition officielle, mais par l'ensemble des contribuables. Prenons le cas de l'initiative pour la primauté du droit national. Trois pages sont d'abord consacrées à une présentation du texte, prétendument objective ; elles sont en réalité tendancieuses, avec au moins cinq passages insidieusement rédigés en faveur du *statu quo* ou plus nettement partiaux. Ensuite, partisans et adversaires de l'initiative disposent les uns et les autres de deux pages. Enfin, la page 4 de couverture – une belle page publicitaire comme chacun sait – affiche les recommandations du Conseil fédéral et du parlement. Il s'impose de procéder à une réforme en profondeur de cette publication, ou de la supprimer.

La machine administrativo-parlementaire détient le pouvoir. Ceux qui tentent de faire entendre la voix du peuple grâce au contre-pouvoir de la démocratie directe ne doivent pas être écrasés par le bourrage de crâne de la nomenklatura.

Jean-François Cavin

## La philosophie devenue folle

Anne Fausto-Sterling, Judith Butler, Peter Singer, Donna Haraway, John Harris, Will Kymlicka et Sue Donaldson : ces noms ne disent sans doute rien à la plupart de nos lecteurs. Ce sont des philosophes anglo-saxons qui trônent dans des universités prestigieuses où ils vaticinent sur la fluidité des genres et les droits des animaux, s'enthousiasment pour la bioéthique et la redéfinition de la mort, s'emballent pour l'euthanasie, l'eugénisme et le prélèvement d'organes. Il arrive même à certains d'entre eux de vanter la zoophilie « éthique », la pédophilie « consentie », l'infanticide ou l'amputomanie (le droit de se faire couper un membre déplaisant...).

Bref, ce sont les maîtres des idéologies qui colonisent l'ensemble des médias. Ils mêlent les bons sentiments et les intentions « généreuses » avec des raisonnements aux conclusions im-

placables pour peu qu'on ait l'imprudence d'en admettre les prémisses.

Nous attaquons par-ci par-là ces idéologies, mais nous ne pouvons entrer dans les détails, il faudrait une *Nation* de huit pages... Heureusement, il existe sur le marché d'excellents livres qui remplissent cette tâche à notre place.

Nous signalons entre autres celui de Jean-Claude Braunstein, *La Philosophie devenue folle, le genre, l'animal, la mort* (Grasset 2018). L'auteur, professeur à la Sorbonne, s'en prend vigoureusement aux auteurs susmentionnés pour rétablir la décence et la mesure face à cette gnose contemporaine visant la disparition du corps. Ces utopies hallucinées empestent l'air du temps et empoisonnent les débats quand il s'agit de prendre des décisions politiques en matière de mœurs.

J. P.

## A propos d'EolJoratSud

Dans *La Nation* n° 2108, du 26 octobre, nous avons mis en doute le sérieux des promoteurs du parc éolien projeté à Mauvernay, Sainte-Catherine et lieux circonvoisins, dont les prévisions de production initiales étaient largement surestimées ; à raison des deux tiers, écrivions-nous. M. Nicolas Wälti, secrétaire général des Services industriels de Lausanne (SIL), a protesté ; il considère que c'est le point de vue des opposants et que les chiffres à retenir sont bien différents.

Les divergences portent sur de nombreux éléments techniques : le type de machine conforme au PPA, le système des mesures du vent, le

nombre de machines qu'il faudrait brider pour respecter les prescriptions sur le bruit, etc. Selon les critères retenus, il est possible que nous ayons été trop sévère dans notre jugement.

Il reste que les promoteurs eux-mêmes admettent que les prévisions initiales, sur lesquelles le PPA était basé, se révèlent trop optimistes. Leurs calculs actuels, selon divers scénarios, aboutissent à des chiffres inférieurs de 12% à 30% environ aux annonces du début. Selon les SIL et jusqu'à plus ample informé, c'est donc sur cet écart qu'il faut mesurer leur sérieux.

J.-F. C.

# Le meilleur des mondes et ses bas-fonds

Naguère, le communisme disputait au nazisme la domination du monde, le libéralisme s'opposait au socialisme et au conservatisme. Ces doctrines politiques n'ont pas disparu, mais cèdent le devant de la scène à des idéologies que nous qualifierons pour simplifier de *postmodernes*: l'antiracisme, l'antispécisme, le transhumanisme, l'eugénisme (avec son pendant «euthanasique»), le féminisme et la *movement* LGBTIQ.

Le présent article vise à exposer ce que ces conceptions du monde, idéologiques en ceci qu'elles déroulent leurs raisonnements sans se préoccuper des démentis que la réalité leur oppose, ont de commun.

Elles se révoltent toutes contre un monde qui leur apparaît intrinsèquement mauvais, dominé par des hommes blancs occidentaux, hétérosexuels et vieillissants, lesquels s'appuient sur un ensemble de savoirs scientifiques et moraux que les penseurs postmodernes s'emploient à déconstruire. Les notions de vérité et de norme leur sont odieuses: les sciences ont opéré dans la réalité des découpages et des classifications illégitimes, amorces de discriminations qu'il faut remettre en question.

La révolte postmoderne se fait au nom de l'utopie; elle n'envisage pas seulement de remédier à certaines imperfections ponctuelles. Ses diverses versions coopèrent et sont censées converger vers la production d'un *autre monde*, expurgé du mal; il s'agit de réconcilier de multiples êtres injustement séparés. Il n'y a plus de catégories, ni de définitions, ni d'essences. L'identité se fond dans le changement et la fluidité. Il n'y a pas deux sexes, ni deux genres, mais une infinité de genres. L'homme ne se distingue pas de la femme, ni l'étranger de l'autoch-

tone, ni l'humain de l'animal ou du robot. Les activistes militent pour le mélange et le métissage. Ils *brisent les tabous*, brouillent les frontières entre les espèces, cassent les dualismes, revendiquent la *non-binarité*. Leur volonté prévaut sur toutes les limites, notamment sur celles du corps qui doit se plier aux fantaisies de chacun. L'individu réduit à son cerveau et à sa conscience a en même temps le droit *d'être lui-même* et celui de modifier son identité aussitôt qu'il le souhaite.

Les idéologies postmodernes sont égalitaires (sauf peut-être le transhumanisme qui privilégie les très riches). Tout être, qu'il soit animal humain, animal non humain, végétal ou robot, a des droits. Qui dit égalité des droits, dit ressemblance. La différence n'est pensable que dans un ordre hiérarchique. Le postmoderne bute contre les différences, car il refuse tout ordre organique. L'égalité des droits lui interdit l'originalité. Le postmoderne vante vainement la *diversité*, mais sous le couvert de ce terme neutre l'individualisme n'aboutit à rien d'autre qu'à la massification et à l'indistinction. L'identité de l'individu postmoderne, si elle entend subsister même brièvement, dépend du regard d'autrui. Elle exige la *reconnaissance* et doit faire l'objet d'un *consensus*. Grâce à internet, les minorités même les plus réduites gagnent facilement de l'audience. Une mode se répand vite. Il n'est pas exclu que certaines personnes deviennent homosexuelles ou transgenres par mimétisme. Les postmodernes n'ont cure de la contradiction entre volonté de se distinguer à tout prix et fusion dans une masse anonyme. La contradiction est un mode de pensée obsolète.

Il est connu que celui qui s'oppose à une chose dépend de cette chose.

Celui qui dénonce la discrimination discrimine. L'antiraciste devient raciste. Il *essentialise* les xénophobes, les condamne et les désigne à la vindicte. L'antispéciste a besoin de boucheries et d'abattoirs à caillasser, sinon son combat perdrait en visibilité.

Les idéologies postmodernes haïssent les normes, mais ne cessent d'en ériger. Elles penchent vers le puritanisme. Le contact avec le corps souffrant, vieillissant et promis à la mort leur répugne. Elles évitent de se souiller au contact des impurs et pourchassent les machos carnivores.

Les émotions submergent les postmodernes, le *ressenti* des victimes innombrables est valorisé. L'argumentation et le purisme réglementaire viennent ensuite. La purification du vocabulaire est prise, il faut condamner l'usage de mots infâmes, car c'est le *discours* qui engendre le réel. Les mots et les signes (forts...) façonnent les choses. L'emploi du mot «race» conduit au racisme. Si un homme s'adresse à une jeune fille avec un «mademoiselle», c'est une offense; si un F (comme femme) ou un H (comme homme) figure sur les papiers d'identité, les transgenres s'indignent.

Les idéologies postmodernes ont une propension à la vengeance. Pour certaines féministes, il est normal que les hommes éprouvent désormais les

injustices que les femmes ont subies naguère. Les races jugées autrefois inférieures doivent désormais dominer les Blancs.

L'esprit vindicatif et la logique impitoyable des idées entraînent parfois des dissensions surprenantes. Les minorités s'en prennent les unes aux autres, la *convergence des luttes* n'est pas toujours assurée. Le statut de victime confère une certaine immunité. Le Noir peut être homophobe. Le port de la burqa divise. Pour les féministes, elle emprisonne la femme; pour les islamophiles, elle est choisie, permettant à la femme musulmane de conserver sa dignité. Les antispécistes ne s'attaquent pas aux boucheries hallal pour échapper au reproche d'islamophobie. Dans les milieux *décoloniaux*, on préconise la fierté raciale et on méprise le mélangisme. Les lions ont-ils le droit de dévorer des zèbres?

Nous nous méfions des idéologies postmodernes. Elles participent des tares qu'elles dénoncent. Beaucoup de postmodernes ne sont pas prêts à la discussion. Le débat d'idées, qui repose sur la notion de vérité, est pour eux vide de sens. La lutte prime. Il s'agit d'abord d'anéantir le vieux monde pour en bâtir un nouveau qui, malgré les bons sentiments affichés, dévoilera des formes inédites d'oppression.

Jacques Perrin

## Occident express 18

On peut se promener des mois dans les rues de Belgrade sans s'en apercevoir. Mais une fois qu'on les a vues, on les voit partout: les miches de pain dans des petits sachets en plastique accrochés aux benches à ordures. Il m'a fallu du temps pour comprendre.

Les Serbes recyclent peu. On commence à voir apparaître dans les quartiers bien famés quelques benches à verre ou à papier. Mais la pratique n'est pas populaire. J'ai très vite abandonné en Serbie ma pratique du recyclage, apprise en Suisse à force d'affiches, d'amendes et de contraintes sociales.

Tout de même, j'ai eu pendant des mois la conscience noire chaque fois qu'une bouteille, une boîte de conserve ou un magazine finissait dans la poubelle de la cuisine. Nos benches à ordures, à Belgrade, sont remplies de tout, elles résument nos vies et ne les fragmentent pas. Leurs couvercles entrouverts, lorsque le soleil de juillet cogne, laissent s'échapper des remugles infernaux, trahissant l'amour des Serbes pour la charcuterie et les produits laitiers non écrémés.

En Suisse, tout doit être trié, empacqueté, séparé, et gare à vous si l'idée

vous prend de balancer vos bouteilles vides en dehors de heures autorisées. Une chose pourtant échappe systématiquement à ces tris besogneux – la nourriture. Tout ce que nous ne mangeons pas finit à la poubelle. Mais va-t-on laisser devant sa porte des carottes flétries dans leur emballage? Distribuer les yoghourts périmés, mais comestibles, à des mendiants? Il n'est pas dans nos habitudes de nous livrer à la charité sauvage. Nous avons en Suisse des organisations pour cela, religieuses ou laïques, mais toutes diligentes, à la comptabilité aussi transparente que les intentions de leurs dirigeants. Un virement bancaire automatique et l'affaire est réglée.

En Serbie, lorsqu'on achète son pain et qu'on ne l'a pas mangé le soir venu, on le met dans un petit sachet en plastique. Le lendemain, lorsqu'on va au bureau, on l'accroche à une benne que verront les nécessiteux. Habitude locale et sans âge, preuve presque invisible d'une société encore solidaire malgré les apparences, charité anonyme et néanmoins individuelle. Recyclage, dans sa plus noble acception.

David Laufer

## Quand l'enseignement de la géographie bouscule le fédéralisme

Bernois et Jurassiens ont donc recommencé à s'écharper autour du sort de la ville de Moutier. *C'est à moi! – Non, c'est à moi!* Voilà bien du *cantonisme étroit*, et peut-être même *étroitement étroit*. Les protagonistes de cette dispute territoriale ont-ils conscience que nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle, bientôt au XXII<sup>e</sup>, que le monde change de plus en plus vite, que les frontières et les esprits bougent, et que les sacro-saints cantons suisses sont en train de vivre aujourd'hui des bouleversements encore jamais vus?

### LE COIN DU RONCHON

Si nous nous emballons ainsi, c'est que nous venons d'apprendre – avec un certain étonnement, nous l'admettons – que les deux demi-cantons d'Appenzell Rhodes-intérieures et d'Appenzell Rhodes-extérieures, le premier catholique et le second protestant, ont décidé de s'intervertir. Oui, vous avez bien lu: s'intervertir! Au lecteur sceptique, nous répondrons que notre source est on ne peut plus sérieuse, puisqu'il s'agit d'un manuel de géographie utilisé dans les classes primaires vaudoises, et qu'une jeune maman nous a montré il y a quelques jours. Il y est clairement indiqué que,

contrairement à ce que nous avons connu jusqu'à aujourd'hui, les lettres «AR» se rapportent à Appenzell Rhodes-intérieures et «AI» à Appenzell Rhodes-extérieures. Nous avons relu trois fois attentivement, la maman aussi, mais c'est bien cela qui est enseigné.

Il y a plus fort encore! Sur l'infographie en question, nous découvrons que les mêmes lettres «VS» désignent non seulement le canton du Valais, comme nous l'avions nous-même appris, mais aussi celui de Vaud. Nous en déduisons que ce dernier, après avoir raté sa fusion historique avec Genève, a finalement accepté d'unir sa destinée au Valais. Il n'est pas exclu que l'initiative soit venue du Service des automobiles, dès lors que de nombreux conducteurs vaudois circulaient déjà depuis des années avec des véhicules immatriculés «VS».

VS pour Vaud-Valais, pourquoi pas? Ce nouveau super-canton réussira-t-il enfin à annexer Genève, pour qu'on puisse écrire «VSG»? Si le rapprochement se fait avec Obwald, ce sera «VSO».

Une chose est claire: las de l'immobilisme et de la frilosité du monde politique, les géographes ont maintenant pris les choses en main pour repenser le fédéralisme. *Contrôlez les manuels scolaires, vous contrôlez le monde!*